

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES
TRAVAILLEURS DES SECTEURS SOCIAUX,

BOURSE DU TRAVAIL DE PARIS, MARDI 17/05/2016

ORGANISÉE PAR LA
COMMISSION ACTION TRAVAIL SOCIAL
NUIT DEBOUT PARIS



actiontravailsocial@gmail.com

L'AG décide de s'ouvrir sur des prises de parole d'autres secteurs en lutte.

Prise de parole des étudiants mobilisés :

Les étudiants sont mobilisés depuis deux mois. Ils ont tenu de multiples AG, discussions collectives, ont pris part aux manifestations contre la « loi-travail ». Ils ne se mobilisent pas seulement contre cette loi en tant que futurs travailleurs : nombre d'étudiants sont déjà salariés, la plupart en tant que travailleurs précaires. La solitude face aux patrons de ces précaires risque d'être accentuée par la « loi-travail ».

Les étudiants mobilisés sont présents dans diverses universités d'Île-de-France, et s'organisent autour d'un noyau très actif. Ils sont prêts à mettre les forces qu'il leur reste en solidarité aux travailleurs, à travers des actions ou caisses de grèves, car il y a un fort enjeu à faire converger toutes les luttes en cours. La répression montre que le gouvernement n'a pas confiance et se trouve en difficulté. L'usage du 49-3 peut ainsi déclencher l'arrivée ou le retour de beaucoup de jeunes dans la lutte, car le sentiment dominant est que Valls méprise le mouvement et génère davantage de colère.

Prise de parole de la Commission Education Debout (personnels de l'Education Nationale) :

Dans sa campagne, Hollande avait dit que la jeunesse serait sa priorité, pourtant la jeunesse est maintenant dans la rue. L'Education Nationale a multiplié les grèves sectorielles contre les attaques qui lui sont faites (sur la question de l'éducation prioritaire, ou la réforme du collège, mesure comparable à la « loi-travail » mais pour les personnels du collège). Le problème est que l'Education Nationale est souvent seule dans ses grèves. Ainsi, la tenue d'une AG telle que celle de ce soir est très positive car elle montre la possibilité de s'unir tous dans les luttes. On n'en entend peu parler mais il y a beaucoup de grévistes à l'Education Nationale. A travers des réunions depuis avril, la Commission Education Debout cherche donc à fédérer et rassembler tous les personnels, car pour gagner, y compris au-delà des revendications sectorielles, c'est le moment d'agir.

Prise de parole des cheminots de St Lazare :

A la SNCF, en plus de la « loi-travail », s'observent diverses attaques spécifiques : le projet de « décret socle », les nouvelles conventions collectives, la multiplication des accords par entreprise... Ces projets sont au ras des pâquerettes tout comme la « loi-travail », car elles préconisent la flexibilité dans l'organisation des emplois du temps, des lieux de travail, la perte de jours de repos... Si certains secteurs (publics, par opposition aux privés) ont plus de droits que d'autres il y a un dumping social, qui tirera les droits des travailleurs vers le bas.

La « loi-travail » touche les cheminots très directement : le 9 mars a eu lieu la plus grosse grève de la SNCF depuis dix ans, et de nombreuses mobilisations s'en sont suivies, malgré les aléas des stratégies syndicales. Certaines centrales syndicales appellent à une grève reconductible à partir du 18/05, d'autres à des grèves de 48h. Le taux de mobilisation est très inégal d'une structure à l'autre : 80% de grévistes à St Lazare, 75% à Gare de l'Est. Les cheminots sont cependant prêts à reconduire la grève jusqu'à satisfaction des revendications, et appellent à soutenir les secteurs mobilisés dans des blocages (routiers, dockers, raffineries, logistique, transports...). On entre dans une 3^e étape du mouvement, après les grèves et manifestations et les occupations de places publiques.

PREMIER POINT DE L'ORDRE DU JOUR : LES MODES DE MOBILISATIONS

Prises de parole de la tribune :

Prise de parole d'une étudiante en IRTS (présentation de la Commission Action Travail Social)

La Commission Action Travail Social est pensée à l'origine par des étudiants de l'IRTS Montrouge, et s'appuie sur les Nuits Debout, qui proviennent d'une colère bien plus ancienne que la « loi-travail ». Le travail social est en effet touché de plein fouet par la « loi-travail » et diverses autres mesures (réformes des formations, mise en cause des stages, marchandisation...) Il y a une logique générale de désengagement de l'Etat, qui pousse à la financiarisation du secteur associatif. Les protocoles impactent nos métiers et nos publics. On a du mal à rencontrer l'autre dans nos pratiques censées être relationnelles. Les équipes vont mal, on en perd le sens du travail. S'instaure une logique de concurrence, des mesures qui suppriment les droits sociaux des personnes (disparition des Contrats jeunes majeurs, suppression des facilités de transport pour les détenteurs de l'Aide médicale d'Etat...) Il y a une logique capitaliste de marchandisation qui met à mal les publics, pourtant il faut le rappeler : l'humain n'est pas une marchandise. Tous les secteurs sociaux sont atteints.

La Commission Action Travail Social se sert des Nuits Debout pour fédérer les salariés et étudiants du social, et créer un rapport de force. La Commission existe depuis trois semaines, elle a participé aux manifestations contre la « loi-travail » en formant un cortège de travailleurs sociaux, et a distribué des tracts sur des établissements et des centres de formation. La Commission aspire à un soutien des établissements en grève, un soutien aux actions. Il faut agir maintenant ou les choses risquent d'empirer.

Prise de parole d'un éducateur en prévention spécialisée (la question des modes de mobilisation)

La Commission ATS a déjà eu des échanges sur la question de l'engagement et de la mobilisation des travailleurs sociaux, et s'est rendu compte que c'était difficile : mais possible. Cela pose la question, qu'on doit étudier ensemble, de qu'est-ce que se mobiliser ? qu'est-ce que s'engager quand on est travailleur social ?

Les journalistes reprochent parfois aux militants d'être dans une certaine « crispation idéologique » : il faut leur dire que oui, nous sommes dans une crispation idéologique, car le gouvernement, le patronat et les grands médias le sont eux aussi : néolibéralisme, parlementarisme et éditocratie sont des éléments idéologiques. S'engager signifie donc pour nous tout d'abord : prendre position, et assumer qu'on prend position.

Les échanges au sein de la Commission ATS ont établi que le travail social était intrinsèquement politique : certes, mais il peut relever d'une politique d'émancipation comme d'une politique d'oppression. Il nous appartient donc de choisir, défendre et assumer la pratique d'un travail social politique d'émancipation. Toute la question est donc comment défendre ce travail social émancipateur : c'est la question que nous aimerions débattre, à travers témoignages, expériences, idées, appels...

Prises de parole de la salle :

- La loi travail réveille un rapport de force important. Le travail social a une place particulière : il est un pilier de l'Etat social, et lorsqu'on attaque les droits sociaux des gens, le travail social est forcément menacé à un moment ou un autre. Le Festival du Travail Social qui a eu lieu samedi 14 mai à la Bourse du Travail de Bobigny a été un moment historique d'émergence de la conscience politique des travailleurs sociaux. Nos métiers ont une place centrale dans une société solidaire. Exemple sur un

établissement où les salariés font une grève des PAQ (Plans d'amélioration de la qualité), ce qui ne coûte aucun jour de grève mais constitue une résistance à la direction.

- De la même façon que la financiarisation, de nombreux concepts pourrissent progressivement le travail social : « besoins », « compétences », « insertion »... Le travail social doit réfléchir, au-delà de la mobilisation contre la « loi-travail », à travers les notions de solidarité, de *care*, etc...
- Nous avons besoin d'une victoire contre la « loi-travail », cela doit être la 1^{ère} perspective, et elle passe par la grève générale. Il faut que nous travaillions à mobiliser nos collègues.
- Il faut rappeler que l'avènement du néolibéralisme dans le travail social est préparé par la loi n° 2002-2. Il manque dans le travail social des « postures idéologiques » : peu de travailleurs sociaux ont des postures de classe et de militants. Lorsqu'un professionnel militant échange avec ses collègues, il est souvent renvoyé à « son idéologie ». Certains ont donc besoin d'aide pour venir diffuser des tracts et échanger avec les professionnels sur les établissements. Il est important de mobiliser car tant qu'on sera minoritaire on subira la répression.
- La convergence de tous les secteurs sociaux est fondamentale car ils sont traversés par des mobilisations différentes, et la convergence serait déjà une première victoire : il faut dépasser les mobilisations syndicales sectorielles traditionnelles, qui sont des mobilisations de défaite. La « loi-travail » risque de tendre davantage les rapports sociaux et de compliquer le travail syndical. Il y a deux choses à faire : des actions coup de poing (occupations de locaux de capitalistes du social), et soutenir les blocages des secteurs centraux (transports, ports...)
- Il y a une action d'occupation le 23/05/16 à Montparnasse devant le bâtiment où se réunit la CPC, qui discute de la réforme des formations de travailleurs sociaux, et une autre suivra le 21 juin. Le travailleur social unique avec un diplôme uniformisé est le risque. Il y a des mobilisations et des convergences, mais il faut davantage de monde derrière les représentants syndicaux pour peser sur les discussions.
- Les mobilisations qui partaient de l'IRTS de Montrouge concernaient d'abord surtout les étudiants, qui subissent la double peine de la « loi-travail ». Il est bon alors de voir se réaliser des convergences, mais il est effrayant également de voir que tous les secteurs professionnels sont attaqués. Les manifestations se terminent souvent mal, la répression est forte. Il faut donc se mobiliser en se mettant en grève, notamment.
- Les travailleurs sociaux de l'Education Nationale connaissent eux aussi de nombreuses difficultés : il est primordial de réaliser des convergences et d'aborder la question de la grève générale.
- Certains ont « la rage au ventre », l'actualité fait bouillonner. La « loi-travail » va amener du clivage entre salariés et patronat, une forte concurrence entre salariés eux-mêmes. L'esprit d'équipe est déjà très mis à mal en certains endroits. La « loi-travail » ne doit pas passer : il faut repérer nos failles et agir ensemble.

SECOND POINT DE L'ORDRE DU JOUR : LA QUESTION DE LA GRÈVE GÉNÉRALE

Prises de parole de la tribune :

Prise de parole d'un éducateur en prévention spécialisée (*l'importance de la grève*)

La grève compte car en cassant notre routine, nous avons des perspectives de changement. Se mobiliser est compliqué et peut coûter cher. La « loi-travail » pointe l'écart qui se creuse dans la société avec le patronat qui est à l'offensive. Il y a beaucoup de colère mais aussi beaucoup de résignation. D'où notre AG et nos mobilisations. Le mouvement dépend de tout le monde : 75 % de la population est contre cette loi. Le 49-3 peut être effrayant : c'est en fait un aveu de faiblesse du gouvernement. Une victoire contre la « loi-travail » ouvrirait de nombreuses perspectives.

Pourquoi faire grève ? 1) Pour être comptabilisé dans les chiffres des grévistes. 2) Pour casser la routine, discuter ensemble et libérer du temps, voir ce qu'il se passe en dehors du quotidien, quand on évacue la pression professionnelle, qu'on discute avec les personnes qu'on accompagne pour leur expliquer les mobilisations. 3) Pour organiser des AG entre professionnels, y compris au sein des établissements quand on a la possibilité.

Les étudiants étaient dans la rue mais il faut maintenant d'autres locomotives et d'autres soutiens : il va y avoir des grèves reconductibles dans divers secteurs, il faut les soutenir. Les postiers du 92 ont mis en place des caisses de grève, nous devons nous aussi y penser, et collecter des fonds comme a pu le faire la Commission Action Travail Social à l'occasion du Festival du Travail Social.

Prise de parole d'une éducatrice détachée PJJ (*informations importantes sur les mobilisations*)

Pour les salariés qui auraient du mal ou des hésitations à se mobiliser, SUD-Santé Sociaux a déposé des préavis de grève quotidiens depuis mars pour permettre à tout le monde de se joindre aux mobilisations¹. Il est de notre responsabilité de convaincre les collègues de se mettre en grève, soutenir le mouvement et lever les freins inhérents notamment à la « culpabilité historique » des hiérarchies et des tutelles qui jouent sur les bons sentiments des travailleurs sociaux. Les travailleurs sociaux ont l'habitude de bricoler avec les moyens à leur disposition, mais s'ils s'arrêtent tous de bricoler en même temps, il y aurait possibilité de rendre visible notre mouvement et que cela ait de l'effet.

Rappel des principales dates à venir :

- **Le 19/05** dans le cadre de la manifestation contre la « loi-travail », présence d'un cortège de travailleurs sociaux, comme à chaque manifestation (rdv Nation à partir de 13h)
- **Le 23/05** dans le cadre de la mobilisation contre la réforme des formations de travailleurs sociaux discutée par la CPC, rassemblement à Montparnasse (lieu et horaires précis à définir prochainement) organisé par les Etats Généraux Alternatifs du Travail Social²
- **Le 31/05** dans le cadre de la mobilisation des personnels hospitaliers, rassemblement devant le Ministère des Affaires Sociales
- **Le 21/06** dans le cadre de la mobilisation contre la réforme des formations de travailleurs sociaux discutée par la CPC (lieu et horaires précis à définir prochainement) organisé par les Etats Généraux Alternatifs du Travail Social

¹ Préavis nationaux à destination des salariés du social et du médico-social :

<http://www.sudsantesociaux.org/en-greve-du-17-mars-au-9-mai-et>

² <http://www.egats.fr/home>

Prises de parole de la salle :

- La « loi-travail » promet une inquiétante inversion des normes et une concurrence entre salariés. Il y a une remise en cause du salaire et du temps de travail par les managers du social, donc risque de dumping social, de financiarisation à travers les Contrats à Impact Social³, et tout ça nous fout la rage. Mais en même temps, les convergences des luttes redonnent de l'espoir et de la force, car cela palie au fait que nous sommes des secteurs et des établissements éclatés. Dans un IME, les salariés ont décidé de faire une grève reconductible d'une heure chaque jour, ce qui peut permettre d'informer les personnes accompagnées.
- Se pose également la question de la lutte contre les systèmes généraux : traités de libre-échange, médias, agroalimentaire...
- La Nuit Debout d'Evry annonce une action le 18/05 à l'occasion de la venue de Valls et du Ministère de la Jeunesse et des Sports, sur le thème de l'avenir de la jeunesse.
- Il faut observer que si l'Etat paie des travailleurs sociaux, c'est qu'il espère qu'ils serviront, notamment, au contrôle social. Mais le travailleur social doit se garder de tomber dans la « charité laïque » : un professionnel qui ne veut pas être une simple « bonne sœur » est un professionnel qui se met en grève pour défendre ses conditions de travail.
- Il n'y a pas que la grève pour agir, il y a divers modes de résistance (exemple : une assistante sociale qui apprend à des personnes accompagnées comment occuper un logement vacant)
- La question de la refonte de nos conventions collectives se pose également. Nous devons savoir ce que nous revendiquons, et nous devons mobiliser pour défendre nos métiers.
- On rejoint la question de l'éducation populaire. Si on veut faire évoluer le travail social et la condition des gens qu'on accompagne, il faut une posture militante et d'éducation populaire pour apprendre aux gens à ruser et à désobéir. Un appel est lancé à diffuser des tracts dans un établissement à St Denis.
- Il faut cependant se méfier du sens qu'on donne à la notion d'éducation populaire : elle a pu être récupérée par l'Etat et le patronat. L'éducation populaire dans la tradition brésilienne initiée par Paolo Freire est bien plus intéressante pour nous. Il faut être précis dans ce qu'on veut défendre et poursuivre le travail de réflexion et de mobilisation à travers d'autres AG telles que celle-ci.
- Il faut décider quelque chose de concret : quelles dates ? que faire ? comment désobéir ? Il y a un cap à passer. Il faut passer un appel à tous les travailleurs sociaux pour faire quelque chose ensemble.
- Les actions clandestines (exemple : les squats) et les soutiens aux mobilisations en cours permettent aussi de réfléchir à la logique de l'émancipation.
- Il peut manquer des discussions de fond sur les métiers et les publics dans ce type de réunion, il ne faut donc pas les négliger.
- La question des identités professionnelles se pose : il est difficile d'émanciper le peuple si on subit nous-mêmes le joug du patronat. Le CNLAPS par exemple est un fossoyeur et un prédateur de la prévention spécialisée. Les sociaux-traîtres qui nous gouvernent n'ont à la bouche que la baisse de la masse salariale. Le principal contre-pouvoir dans les établissements, c'est les syndicats. La classe politique également doit être mobilisée et mise au pied du mur (exemple : concerts de casseroles)

³ « Quand le social finance les banques et les multinationales », *Le Monde*, 10-03-2016 : http://www.lemonde.fr/idees/article/2016/03/10/quand-le-social-finance-les-banques-et-les-multinationales_4880783_3232.html

devant les permanences de députés), pour ne pas que la question sociale soit éludée par des matchs de foot.

- Il nous faudrait également réfléchir aux enjeux du fichage des usagers de services sociaux et à l'informatisation généralisée.

Discussion et amendement de la proposition d'appel de l'AG.

L'appel est adopté, suite aux amendements, à une écrasante majorité de la centaine de personnes présentes, moins 3 abstentions.

La parole est laissée aux Mineurs Isolés Etrangers et au collectif qui les défend.

- Les MIE expriment le désir de s'insérer et de gagner un sort meilleur que celui qui leur était réservé avant d'arriver en France. Ils sont cependant dans une situation de grand dénuement, nombre d'entre eux vivent à la rue, et l'administration les traite de façon scandaleuse. Ils ont décidé d'organiser des manifestations pour se faire entendre. Plusieurs collectifs militants bénévoles existent pour les aider, notamment pour saisir le juge contre les prétextes fallacieux des administrations qui refusent de les accueillir. Il n'y a aucune solution d'accueil sans aval des autorités. La DASES ne peut avoir que des doutes sur l'état civil de ces jeunes mais rien pour prouver leur situation. La mairie de Paris et le rectorat refusent même la scolarisation, alors que ces jeunes réclament avant tout l'accès à l'école avant même d'accéder à un logement. Les conditions d'accueil des MIE sont indignes d'une ville telle que Paris.

Une prise de parole se propose de conclure l'AG en récapitulant ce qui ressort de cette AG extraordinaire : grâce au travail enclenché de longue date par Avenir'Educs et les EGATS, une convergence des pensées a émergé, et on s'aperçoit que nombre de problématiques sont partagées. Un appel est donc lancé à passer à l'action, en se joignant aux réunions de la Commission Action Travail Social, en se joignant aux actions annoncées en soutien aux secteurs en lutte, en se joignant au cortège des travailleurs sociaux lors des manifestations contre la « loi-travail »...

Pour plus d'informations et pour être tenu informé :

actiontravailsocial@gmail.com

Facebook : Commission Action Travail Social – Nuit Debout Paris